

Assemblée Générale

Airbus 2025

Assemblée Générale



L'Assemblée générale d'AIRBUS se tiendra à Amsterdam le 15 avril. Les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires sont consultables sur le site :

www.airbus.com/en/investors/annual-general-meetings

Vous êtes actionnaires du Groupe soit via le **fonds d'actionariat salarié ESOP AIRBUS** au sein du PEG, soit avec des **actions en détention directe**.

- ✓ **Dans le premier cas (PEG)**, vos voix sont représentées par le **Conseil de Surveillance du fonds ESOP AIRBUS**. Les membres représentants des salariés du conseil de surveillance ESOP présidé par la CFE-CGC, réunis le 10 mars, ont décidé de voter favorablement l'ensemble des résolutions de l'AG 2025. Notamment, les votes sont favorables sur le versement d'un dividende de 2€ + 1 € de dividende exceptionnel, soit 3€ par action : avec une valorisation de l'action à plus de 163€, cela représente une rémunération de près de 2%, mais en 25 ans la valorisation totale a été de 960% soit une moyenne de 10% par an. Pour les actionnaires salariés, il s'agit d'une association à la performance d'Airbus que nous voulons poursuivre bien au delà de ce quart de siècle.
- ✓ **Dans le second cas**, vos actions sont hébergées sur un **compte à la Société Générale**.

Les membres du Conseil de Surveillance souhaitent travailler avec la Direction du groupe pour que **l'actionariat salarié puisse continuer à se développer et constituer un bloc défensif visible au sein du capital d'Airbus** et non plus dilué au sein du flottant. Le Conseil de Surveillance du fonds ESOP AIRBUS a mandaté Laurent LEGENDRE pour représenter les salariés actionnaires du groupe AIRBUS à l'Assemblée Générale du 15 avril et faire une proposition forte saluant ces 25 ans

Si vous avez des actions Airbus en détention directe vous pouvez, si vous le souhaitez, **donner pouvoir au représentant du conseil de surveillance ESOP** pour voter en votre nom.

Pour cela, connectez-vous au site <https://www.sharinbox.societegenerale.com>, sélectionnez « *Participez* », « *Donnez pouvoir à un tiers* », et indiquez les coordonnées du représentant du conseil de surveillance ESOP :

M. Laurent LEGENDRE
54 Rue Diderot
92500 RUEIL MALMAISON

NB: le pouvoir doit être donné
au plus tard le 4 avril 2025



Il y a tant de choses
qui nous réunissent